

En avril, ne te découvre pas d'un fil!

Il n'existe aucun profil type de femmes violentées. Il peut s'agir de votre fille, votre sœur, votre amie, votre voisine, votre collègue de travail, etc. Elles se font discrètes... elles ne se *découvrent pas d'un fil*. Elles ne dévoilent pas les violences subies par peur d'être jugées, de ne pas être crues, de compromettre leur sécurité et celle de leurs enfants. Elles dissimulent sous leurs vêtements les traces laissées par les agressions physiques. Cols roulés, manches longues et pantalons composent couramment leur tenue vestimentaire, et ce, même en période estivale. Toutefois, certains indices peuvent éveiller votre conscience, par exemple si la femme semble triste, déprimée, nerveuse, angoissée, repliée sur elle-même, en état d'alerte, etc. Sachez qu'à eux seuls, les indices ne permettent pas de conclure à la présence de violence, mais démontrent la pertinence d'ouvrir sur le sujet en accueillant les confidences avec bienveillance et sans jugement. Une écoute sensible peut faire une différence notable dans la vie de ces femmes!

La violence conjugale prend plusieurs visages et personne n'est à l'abri de ce phénomène social qui ravit la dignité, et parfois la vie des femmes qui la subissent, et traumatise à tout jamais les enfants qui y sont exposé-e-s. « Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. La violence conjugale peut être vécue dans une relation maritale, extra maritale [sic] ou amoureuse, à tous les âges de la vie¹. »

Le ministère de la Sécurité publique² affiche annuellement sur son site le nombre d'infractions commises contre la personne dans un contexte conjugal. Les données recensées proviennent des renseignements sur les infractions constatées par les services policiers et pouvant conduire au dépôt d'une plainte en vertu du Code criminel. Il s'agit donc exclusivement d'agressions physiques (incluant les agressions sexuelles), de harcèlement criminel, de menaces de mort ou de meurtres. Conséquemment, ce portrait ne reflète qu'une infime partie de la réalité.

En 2012, les corps policiers ont enregistré 19 731 infractions contre la personne commises en contexte conjugal. Il s'agit de 337 infractions de plus qu'en 2011, ce qui laisse croire que la situation est relativement stable. Cependant, soulignons que parmi les 18 régions recensées, 8 affichent un taux d'infractions par 100 000 habitant-e-s plus élevé que la moyenne provinciale, dont la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui se situe au 4^e rang. Au Québec, sur un total de 556 infractions déclarées par 100 000 habitant-e-s, le taux d'infraction est de 113 victimes par 100 000 hommes, comparativement à 443 victimes par 100 000 femmes. *Ipsa facto*, ce sont majoritairement les femmes qui sont violentées dans un contexte conjugal.

Vous voulez en savoir davantage, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com

Le Centre Louise-Amélie
Sainte-Anne-des-Monts
418 763-7641
da.inc@globetrotter.net

L'Émergence
Maria
418 759-3411
emergenc@globetrotter.net

La maison Blanche-Morin
Pabos
418 689-6288
lmbm@globetrotter.net

Pour un avenir sans violence...

Initiative

Compétence

Synergie

¹ Gouvernement du Québec (2012), Prévenir, dépister, contrer, plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale, p. 1.

² <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/statistiques-violence-conjugale/statistiques-violenceconjugale/violence-conjugale-2012/13084/13086.html>.